



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2017/3318

Conseil d'administration de la Fondation réussite scolaire - Désignation d'un représentant par le Conseil municipal

Secrétariat général de la Ville de Lyon

Direction des Assemblées

Rapporteur : M. LE MAIRE

SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2017

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 28 SEPTEMBRE 2017

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 18 SEPTEMBRE 2017

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 5 OCTOBRE 2017

DELIBERATION AFFICHEE LE 5 OCTOBRE 2017

PRESIDENT : M. KEPENEKIAN Georges

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme RIVOIRE (pouvoir à Mme BLEY), M. DAVID (pouvoir à Mme NACHURY), M. FENECH (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme BRUGNERA (pouvoir à M. CORAZZOL), Mme FONDEUR (pouvoir à M. LEVY), M. RUDIGOZ (pouvoir à Mme REYNAUD), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à Mme HAJRI)

ABSENTS NON EXCUSES : M. BOUDOT

2017/3318 - CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FONDATION REUSSITE SCOLAIRE - DESIGNATION D'UN REPRESENTANT PAR LE CONSEIL MUNICIPAL (SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA VILLE DE LYON - DIRECTION DES ASSEMBLÉES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 7 septembre 2017 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Monsieur Georges KEPENEKIAN a été élu Maire de Lyon par le Conseil municipal lors de sa séance du 17 juillet 2017. Ce même jour, le Conseil a procédé à l'élection de 21 Adjoints au Maire.

Par arrêté n° 2017/26834 pris en date du 20 juillet 2017, Monsieur le Maire de Lyon a accordé des délégations aux Adjoints et à des Conseillers municipaux.

La Ville de Lyon est membre de divers établissements, et notamment de la Fondation réussite scolaire.

- Contexte :

La Fondation réussite scolaire a pour mission d'aider à l'amélioration de la réussite scolaire des enfants, à leur ouverture sur les réalités économiques, techniques et culturelles du monde contemporain. Elle favorise également le développement des relations entre l'entreprise et l'école.

La Fondation réussite scolaire est gérée par un Conseil d'administration qui se réunit une fois au moins tous les 6 mois.

- Modalités de représentation :

Le Conseil d'administration est composé de 18 membres.

La Ville de Lyon est membre de droit de la Fondation et dispose à ce titre d'un représentant titulaire pour siéger au sein du Conseil d'administration. Ce représentant est nécessairement un conseiller municipal.

Par délibération n° 2014/184 du 26 mai 2014 le Conseil municipal a désigné Mme Anne BRUGNERA en tant que représentante titulaire pour représenter la Ville de Lyon, pour la durée du mandat en cours, au sein du Conseil d'administration de la Fondation réussite scolaire.

Il est proposé au Conseil municipal de pourvoir au remplacement de Mme Anne BRUGNERA.

Vu le code général des collectivités territoriales et, notamment, son article L 2121-33 ;

Vu les statuts en date du 22 juillet 1997 ;

Vu la délibération du Conseil municipal n° 2014/184 en date du 26 mai 2014 ;

Vu le résultat du scrutin auquel il a été procédé ;

DELIBERE

M. Guy CORAZZOL est désigné en remplacement de Mme Anne BRUGNERA en tant que représentant titulaire pour représenter la Ville de Lyon, pour la durée du mandat en cours, au sein du Conseil d'administration de la Fondation réussite scolaire.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Georges KEPENEKIAN